



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# — Afrique australe

## Stratégie Régionale 2021-2026

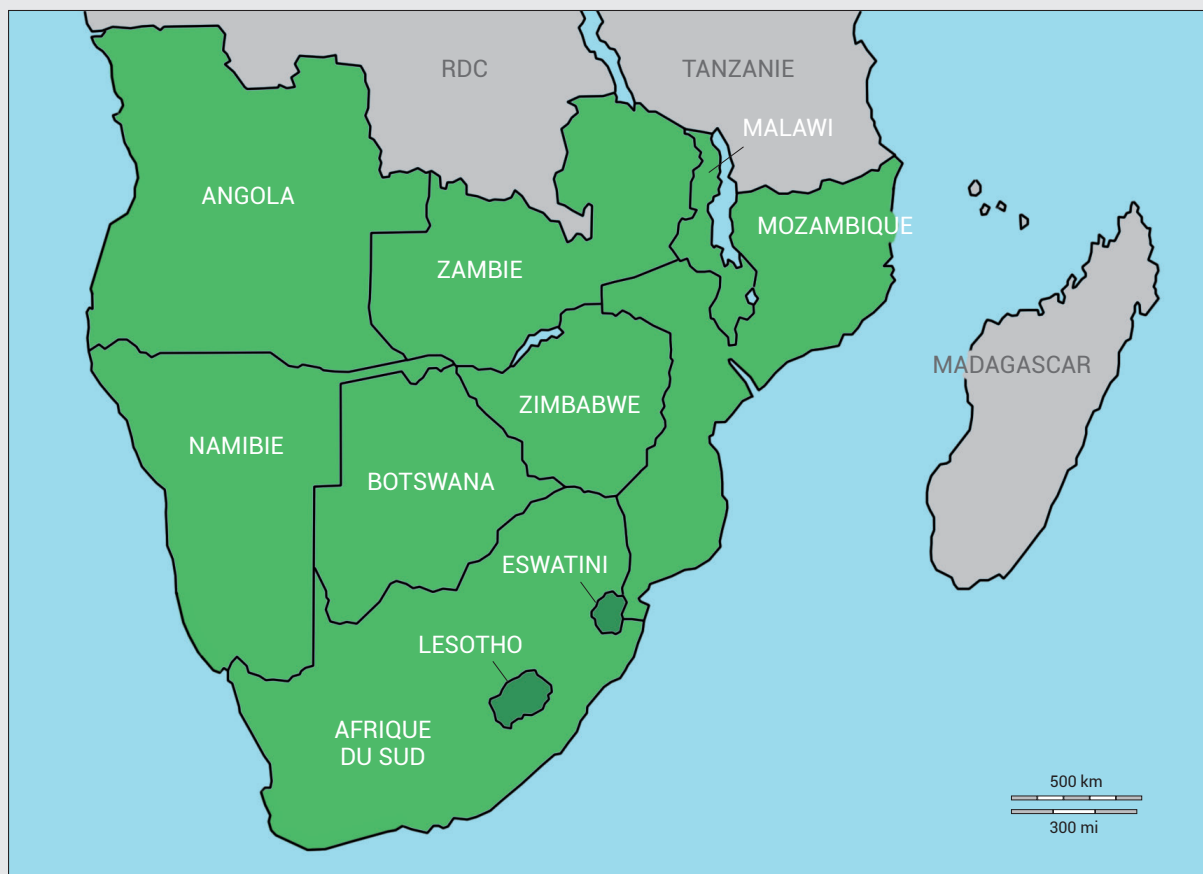
#MondeEnCommun



## Development as Freedom of every individual to realize its capabilities Amartya Sen

Entre 2017 et 2019, le groupe AFD a réorganisé son réseau autour de dix-sept directions régionales (DR), dans une double logique de déconcentration de la décision et de mutualisation de compétences. Basée à Johannesburg, la DR de l'Afrique australe du groupe AFD couvre l'Afrique du Sud, l'Angola, le

Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe. La mission de la DR est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe en Afrique australe, avec les équipes de l'AFD et de Proparco, filiale dédiée au secteur privé et d'Expertise France pour la coopération technique.



Cette stratégie a fait l'objet d'échanges avec les administrations de tutelle de l'AFD et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et reprises par l'AFD dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. La stratégie répond également aux orientations fixées par le Président de la République française, dans son discours de Ouagadougou en 2017, pour une aide publique au développement plus efficace, plus partenariale, plus au contact du terrain, avec une culture de l'évaluation plus forte.

Cette stratégie indique le sens prioritaire de l'action qui pourra être déclinée ensuite au niveau de certains pays particulièrement importants comme l'Afrique du Sud. Elle fixe les priorités du groupe AFD pour accompagner un développement juste et durable et renforcer les liens entre l'Afrique australe et la France. Le groupe AFD s'attachera ainsi à (i) répondre au défi climatique et préserver la biodiversité, (ii) lutter contre les inégalités et promouvoir la cohésion sociale et (iii) soutenir l'intégration régionale et répondre aux enjeux transfrontaliers.

La stratégie régionale couvre la période 2021 à 2026 et pourra être revue avant son terme en fonction de l'évolution des contextes.

# SOMMAIRE

<b>1. LA ZONE ET SES ENJEUX</b>	<b>5</b>
1.1 Les principaux enjeux de développement durable	6
1.2 Le positionnement du groupe AFD	7
<b>2. LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES</b>	<b>8</b>
2.1 Répondre au défi climatique et préserver la biodiversité	9
2.1.1 Transformer le mix énergétique vers plus d'énergie renouvelable et encourager l'efficacité énergétique	9
2.1.2 Accompagner la reconversion des territoires	10
2.1.3 Appuyer les modes de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles	10
2.1.4 Encourager les mécanismes innovants de financement de la biodiversité et du climat	11
2.2 Lutter contre les inégalités et promouvoir la cohésion sociale	11
2.2.1 Lutter contre les inégalités	11
2.2.2 Soutenir l'agriculture familiale et l'approche en faveur des agriculteurs émergents	11
2.2.3 Renforcer le lien social	12
2.3 Soutenir l'intégration régionale et répondre aux enjeux transfrontaliers	12
2.3.1 Soutenir l'intégration régionale en renforçant des partenariats ciblés	13
2.3.2 Développer les corridors notamment en matière de biodiversité, transport, gestion durable de l'eau et tourisme	13
<b>3. UNE AMBITION : ŒUVRER POUR DES PARTENARIATS ÉQUILIBRÉS ENTRE ACTEURS FRANÇAIS ET D'AFRIQUE AUSTRALE</b>	<b>14</b>
<b>4. AXES TRANSVERSAUX</b>	<b>16</b>
4.1 Secteur privé	17
4.2 Innovation	17
<b>5. PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION</b>	<b>18</b>
5.1 Perspectives financières	19
5.2 Dialogue de politique publique	19
5.3 Modalités d'intervention	19
<b>6. ANNEXES</b>	<b>20</b>
Annexe 1 : Cadre d'intervention du groupe AFD en Afrique australe	21
Annexe 2 : Bilan des activités du groupe AFD, sur la période 2015-2019	22
Annexe 3 : Focus Afrique du Sud	24
Annexe 4 : Les institutions régionales	25
<b>LISTE DES SIGLES</b>	<b>26</b>

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, organic pattern. The lines are centered around the main text.

**1.**

**LA ZONE ET SES ENJEUX**

# 1.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la frontière des Océans Indien et Atlantique et s'étirant d'Ouest en Est, de l'Angola au Mozambique, le mandat géographique de l'AFD en Afrique australe couvre dix pays dont deux sont enclavés en Afrique du Sud (Lesotho et Eswatini). Malgré ses disparités culturelles, historiques et économiques, l'Afrique australe présente le PIB par habitant le plus élevé d'Afrique et des régimes politiques plutôt stables. Cette région constitue un réservoir de biodiversité unique au monde et recouvre trois hotspots à l'échelle de la planète (Maputaland-Pondoland-Albany, Région florissante du Cap, Succulent Karoo). Ses ressources naturelles attirent les capitaux humains et financiers externes. L'Afrique du Sud étant un important carrefour des migrations économiques intra-africaines avec Johannesburg et Le Cap comme principaux relais entre l'Afrique et le reste du monde, l'Afrique australe est une région ouverte aux échanges internationaux.

Cependant, les inégalités telles que l'accès au logement, au foncier, à l'emploi, la distribution de richesse et les questions de genre sont prégnantes. L'Afrique australe est la région la plus inégalitaire d'Afrique en termes de revenus et héberge deux des trois pays les plus inégalitaires au monde : l'Afrique du Sud et la Namibie. Malgré leurs avancées en termes économiques, ces deux pays n'ont pas été en mesure de clore le chapitre colonial et des politiques de l'apartheid. L'accentuation des disparités a réaffirmé un très fort besoin de justice sociale. L'accélération des transformations sociales de ces pays est ainsi devenue une nécessité pour la région.

L'Afrique du Sud est un partenaire important de la France en matière de diplomatie internationale. En tant que pays membre du G20 et des BRICS, sa voix s'exprime au-delà du continent africain et pèse dans les négociations internationales. L'Afrique du Sud est également un partenaire essentiel sur le continent africain. Elle accueille le siège de l'*African Union Development Agency* (AUDA-NEPAD).

L'Afrique australe dispose d'un capital naturel globalement préservé contribuant pour une proportion importante à la création de richesse. Ses ressources naturelles constituent la base des moyens de subsistance d'une partie importante des citoyens et un moteur de développement de la région. Celles-ci sont néanmoins sous pression de par la conjonction de plusieurs facteurs : croissance démographique, développement d'infrastructures, de l'agriculture et changement climatique. Au-delà de la menace que ces facteurs représentent pour un patrimoine naturel d'importance mondiale, c'est l'ensemble des services rendus par ces écosystèmes (sécurité alimentaire et nutrition, stockage de carbone, protection des ressources en eau, tourisme, etc.) qui sont menacés.

L'emploi reste un défi majeur : dans la majorité des pays de la région, le taux de chômage est en hausse avec une croissance économique de la région qui est la plus faible du continent (1,2 % par an en moyenne sur la période 2015-2017). L'Afrique australe affiche un taux de chômage régional de 17 %, soit le plus élevé du continent (38 % en Afrique du Sud et 60 % chez les jeunes). Chaque année, plus d'un million de personnes rejoignent le marché du travail. Ces cohortes de nouveaux actifs sont souvent peu qualifiées. Bien que les PME représentent 90 % des entreprises de la région, le déficit de compétences ainsi que les obstacles à la création et au développement des PME freinent la création d'emploi. Dans le secteur agricole et les services à faible valeur ajoutée, la main-d'œuvre est principalement sous-qualifiée et composée de travailleurs pauvres.

“

*L'Afrique australe dispose d'un capital naturel globalement préservé. Ses ressources naturelles constituent la base des moyens de subsistance d'une partie importante des citoyens et un moteur de développement de la région.*

## 1.2. LE POSITIONNEMENT DU GROUPE AFD

La France souhaite densifier ses relations avec l'Afrique australe, notamment sur les plans politique et économique. La politique de solidarité internationale et de coopération au développement contribue à cet objectif.

Le groupe AFD est présent en Afrique australe depuis bientôt 40 ans avec des premières opérations au Mozambique et en Angola dans les années 80, ainsi qu'en Afrique du Sud, Namibie, Zambie et Zimbabwe au milieu des années 90. L'agence régionale de Johannesburg a été ouverte dès la fin de l'apartheid en 1994<sup>1</sup>. Bien que le groupe AFD ne soit pas considéré comme un partenaire de coopération prioritaire dans cette région du monde, ses opérations se sont développées progressivement et furent à l'origine d'innovations pour le Groupe, dont le développement des instruments non souverains et le financement des collectivités locales.

La part majoritaire de l'Afrique du Sud dans le portefeuille de l'AFD en Afrique australe s'explique par le poids de l'économie de ce pays et l'importance des liens diplomatiques entre nos deux pays, mais également par le dynamisme de ses politiques publiques et la qualité de ses acteurs notamment non souverains. La forte ambition affichée par l'Afrique du Sud en matière de rattrapage économique et d'accès des populations historiquement défavorisées aux services essentiels a ainsi permis un fort dynamisme de l'activité sud-africaine. L'enjeu pour le groupe AFD en Afrique australe est de parvenir à rééquilibrer l'activité au bénéfice des autres pays de la région.

Quatre des dix pays couverts par le groupe AFD sont actuellement en risque de surendettement modéré, élevé ou très élevé et ne sont pas éligibles aux prêts souverains de l'AFD (Malawi, Mozambique, Zambie et Zimbabwe<sup>2</sup>). Ces pays n'étant pas sur la liste des pays prioritaires de l'aide française, les possibilités d'y travailler sont réduites et limitées aux instruments non souverains et aux fonds délégués. Les autres pays, Afrique du Sud, Angola, Botswana et Namibie, ont fait le choix de réformer en interne leur secteur public

et ont peu recours aux financements souverains des bailleurs. L'activité du groupe AFD en matière de prêts souverains se concentre pour le moment en Angola, alors que le dialogue de politique publique dans les autres pays (Afrique du Sud et Namibie) reste à construire. Le Lesotho, le Malawi et l'Eswatini sont trois pays où l'AFD n'exerce pas encore d'activité. L'Eswatini est géré par l'agence du Mozambique. La forte concurrence entre les bailleurs, des systèmes financiers globalement assez matures dans la région et le fait que nous ne soyons pas particulièrement attendus dans cette partie du continent africain obligent par ailleurs le groupe AFD à toujours faire preuve d'innovation dans le souci de rester subsidiaire du secteur financier local. Cela est particulièrement vrai en Afrique du Sud, où la valeur ajoutée de l'AFD réside d'une part dans la complémentarité et l'effet de levier de ses instruments financiers pour attirer les financeurs privés et diminuer le risque financier des investisseurs sur les segments peu matures de la transition énergétique ou celui des infrastructures dans les municipalités secondaires, par exemple ; et d'autre part dans la qualité d'analyse et du dialogue bilatéral technique sur des sujets complexes tels que la transition bas carbone, la transformation spatiale des villes ou encore la biodiversité et les solutions fondées sur la nature, en valorisant le savoir-faire de nos partenaires dans la région. Ce positionnement repose sur notre capacité d'innovation, d'ingénierie financière et de mobilisation d'expertise pointue, souvent en lien avec la recherche, sur certains sujets.

Expertise France (EF) est peu présente dans la région à l'exception notable de l'Angola où deux projets dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle sur financement UE sont mis en œuvre. EF intervient essentiellement dans le cadre de projets d'assistance technique couvrant plusieurs pays (ex : programme de renforcement de statistiques publiques au développement, programme de lutte contre les pandémies ou de renforcement des capacités dans le domaine des finances publiques). EF ne prévoit pas de se développer à court terme sur cette région.

<sup>1</sup> Les agences de Maputo et de Luanda ont été ouvertes en 1985 et 1986.

<sup>2</sup> Cette situation évoluera probablement, notamment du fait des répercussions économiques et financières engendrées par l'épidémie de Covid-19.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

# 2.

## LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

**Le groupe AFD poursuivra ses interventions en Afrique australe avec pour finalité la volonté d'encourager des transitions justes et durables, en renforçant le lien entre l'Afrique australe et la France.**

Le groupe AFD retient les trois priorités suivantes : (a) Répondre au défi climatique et préserver la biodiversité ; (b) lutter contre les inégalités et promouvoir la cohésion sociale ; (c) soutenir l'intégration régionale et répondre aux

enjeux transfrontaliers. Dans la déclinaison de ces priorités, il accordera une importance particulière aux partenariats, au secteur privé et à l'innovation.

Enfin, en se positionnant sur des secteurs où l'expertise française est reconnue (eau et assainissement, agriculture, tourisme, transport, énergie, ville durable), il participera à la promotion des intérêts économiques français.

## 2.1. RÉPONDRE AU DÉFI CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

L'Afrique australe est à la fois actrice et victime du changement climatique. L'Angola a longtemps concentré son économie sur l'exploitation du pétrole et est aujourd'hui le deuxième producteur africain. L'Afrique du Sud est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre en Afrique du fait de sa très forte dépendance au charbon<sup>3</sup> et de l'intensité énergétique de son économie. La région est particulièrement vulnérable au changement climatique qui se traduit par une réduction des ressources en eau, des épisodes de sécheresse intense et de pluies irrégulières extrêmes. Ces manifestations impactent le secteur de l'agriculture, de la santé ainsi que la biodiversité en augmentant les conflits entre l'homme et la faune sauvage.

L'Afrique australe est, par excellence, une région où le lien entre préservation de la biodiversité et développement économique et social est essentiel et doit être valorisé, notamment à travers le tourisme. Ainsi, en Afrique du Sud, d'après les estimations du gouvernement, la biodiversité génère plus de 400 000 emplois, c'est-à-dire autant que le secteur des mines. La résilience des populations ne pourra être améliorée sans une attention particulière portée à la préservation de la biodiversité.

Dans le cadre de son engagement 100 % Accord de Paris pour un développement bas carbone et résilient, le groupe AFD souhaite accompagner la transition énergétique des pays d'Afrique australe en donnant la priorité au développement des énergies renouvelables et en favorisant la réduction de la consommation d'énergie fossile. Afin d'améliorer la résilience des populations, le groupe AFD s'efforcera également de développer son action en faveur d'une gestion durable et inclusive des ressources naturelles et notamment de l'eau et de la biodiversité, en capitalisant sur ses actions passées et sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

### 2.1.1 Transformer le mix énergétique vers plus d'énergie renouvelable et encourager l'efficacité énergétique

Le groupe AFD accompagnera la transition énergétique dans plusieurs pays de la région en :

- Finançant les infrastructures de production, transport et distribution d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydroélectricité, ...), notamment en Zambie (*Africa GreenCo*) ;
- Accompagnant les politiques publiques cohérentes avec l'Accord de Paris (efficacité énergétique, cadre de régulation d'incitation des ENR, ...) ;
- Favorisant les interconnexions entre les pays (*Southern African Powerpool – SAPP*) voire avec l'Afrique de l'Est ;
- Appuyant le secteur bancaire pour financer les PME dans leurs investissements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (lignes de crédit bancaires et assistance technique) en Namibie et en Afrique du Sud ;
- Accompagnant le développement de villes durables, inclusives, compactes et sobres en énergie en Afrique du Sud ;
- Favorisant les programmes d'investissement et d'accompagnement de la montée en compétence des travailleurs locaux dans le secteur des énergies renouvelables.

Par ailleurs, le groupe AFD continuera à intervenir sur les questions d'accès à l'électricité notamment dans les territoires les plus démunis (électrification rurale en Angola) et au niveau régional.

<sup>3</sup> En Afrique du Sud, le charbon satisfait 75 % des besoins en énergie primaire, 91 % de la production d'électricité et 30 % de la consommation de carburant pour le transport.

### 2.1.2 Accompagner la reconversion des territoires

Faciliter la transition énergétique, c'est aussi accompagner la reconversion de territoires dont l'économie et l'environnement ont été fortement marqués par l'industrie du charbon. Dans une approche territoriale, en s'appuyant, si possible, sur l'expérience des collectivités locales françaises, le groupe AFD pourra développer des opérations innovantes comme la coopération technique, financière ou des études pilotes pour accompagner la reconversion économique ou la réhabilitation de territoires pour la sortie du charbon en Afrique du Sud. Le groupe AFD prêtera une attention spéciale à l'égalité entre les femmes et les hommes pour une reconversion juste des territoires, notamment dans le secteur minier en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes tels que l'accès à l'emploi, au logement et aux soins. Le groupe AFD veillera à améliorer la capacité des territoires accompagnés à collecter régulièrement des données ventilées par sexe.

Le groupe AFD soutiendra ainsi les efforts du pays en vue d'une transition juste et équitable pour tous, en adoptant une approche globale permettant de concilier lutte contre les dérèglements climatiques et environnementaux d'une part, via l'appui à l'évolution du mix énergétique et à la résilience des territoires, et réduction des inégalités d'autre part, via le soutien à la reconversion des territoires miniers en lien avec les municipalités.

À une autre échelle, en Afrique du Sud et en Zambie, l'AFD accompagnera la régénération des centres villes et favorisera la création de logements sociaux, qui rapprochent les lieux de vie et de travail tout en luttant contre les inégalités.

### 2.1.3 Appuyer les modes de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles

La région Afrique australe a développé des stratégies et des politiques transfrontalières afin de préserver ses ressources naturelles. Elle fait figure de référence sur certaines problématiques comme les aires protégées, la gestion communautaire des ressources naturelles, l'implication du secteur privé. Ses ressources naturelles sont néanmoins de plus en plus menacées face à la croissance démographique, l'urbanisation, la conversion de l'usage des sols et le changement climatique. Le groupe AFD pourrait financer des activités en faveur de la biodiversité telles que le renforcement de la gouvernance (communautaire et gestion des aires protégées) en prenant en compte l'égalité entre les femmes et les hommes et la participation effective des femmes aux instances de gouvernance et de gestion, la lutte contre le braconnage et le commerce illégal de faune sauvage, le développement d'entreprises pro-nature et les approches *One Health* et *Eco Health* ainsi que la restauration des écosystèmes et la réduction du risque de catastrophes naturelles.

### La préservation de la biodiversité

Par le passé, le groupe AFD a appuyé, avec le soutien financier du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), la préservation des espaces naturels au Mozambique (Parc National de Quirimbas, Parc National du Limpopo, Réserve Nationale de Gilé et assistance technique à l'Agence Nationale des Aires de Conservation) et en Afrique du Sud, avec un appui financier aux parcs de Table Mountain et Addo Elephant gérés par *The South African National Parks* (SANParks). En Namibie, le FFEM a fourni un appui au programme des conservatoires communautaires. À l'échelle régionale, deux projets ont été réalisés via des financements FFEM sur la structuration de produits naturels (Phytotrade) et la création d'une plateforme régionale d'échange sur la gestion communautaire des ressources naturelles (Biohub). Un projet de lutte anti-braconnage est en cours au Mozambique et un projet de corridor a été financé avec Conservation International au Botswana (Kalahari).

Le groupe AFD mène une prospection active dans toute la région pour consolider le portefeuille existant (Mozambique), répondre aux priorités françaises en matière de biodiversité et enfin identifier des démarches innovantes en mobilisant l'ensemble de la palette des outils du Groupe.

Le groupe AFD dispose aujourd'hui d'un réseau d'acteurs de référence avec la présence d'ONG locales (*Peace Parks Foundation, African Parks*), internationales (*World Wildlife Fund for Nature, Conservation International, The Nature Conservancy (TNC), Wildlife Conservation Society*) et de pôles de recherche (universités du Cap, de Pretoria, de Windhoek et d'Harare).

L'ambition du groupe AFD est double : (i) poursuivre l'activité biodiversité au Mozambique, et (ii) développer un portefeuille dans le reste de la région. Alors que la biodiversité s'affirme au sein de la politique de coopération française comme une priorité au même niveau que la lutte contre le changement climatique, l'Afrique australe a les atouts pour devenir un des principaux portefeuilles biodiversité de l'AFD dans le monde de par la richesse de ses ressources naturelles mais aussi la qualité et la maturité de ses acteurs et approches (SANParks, *The South African National Biodiversity Institute* – SANBI).

### La gestion durable de l'eau

L'Afrique australe est une région aride qui présente des épisodes récurrents de sécheresse, aggravés par le réchauffement climatique, affectant les populations. L'exemple de la pénurie d'eau au Cap en 2018 n'est pas des moindres, avec 4 millions d'habitants impactés par des restrictions d'eau drastiques. La gestion durable de l'eau est un enjeu opérationnel inédit en Afrique australe et sera placée au cœur des priorités du groupe AFD. La gestion intégrée par bassin versant, y compris transfrontalier, pourrait constituer un axe de travail en vue de la préservation de la ressource en eau.

Dans cette région, qui subit encore plus fortement les effets du changement climatique et dispose d'un capital naturel exceptionnel et globalement préservé, il existe un grand potentiel à concilier nos objectifs climat et biodiversité.

Conformément à la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement 2020-2030, le groupe AFD cherchera à renforcer la résilience des pays au changement climatique et à la survenance des catastrophes naturelles en développant le concept de solutions fondées sur la nature. Ce dernier sera pris en compte pour développer des pistes de coopération dans la région. Par exemple, la gestion durable de l'eau du parc national transfrontalier Nyika et de la réserve Vwaza Marsh Wildlife (Zambie et Malawi), réservoirs naturels pour la région, est un véritable enjeu. La protection des bassins versants dans le sud-est de l'Angola et des sources du delta de l'Okavango (Botswana) sera également un sujet valorisé par le groupe AFD qui veillera à prendre en compte les interactions entre le genre, la gestion communautaire des ressources naturelles et la valorisation de la biodiversité. Enfin, des discussions sur

la question de la lutte contre le stress hydrique avec SANBI, Water Resource Commission et TNC pour ce qui concerne l'Afrique du Sud seront engagées par le groupe AFD.

### 2.1.4 Encourager les mécanismes innovants de financement de la biodiversité et du climat

Le groupe AFD soutiendra les initiatives de développement de nouveaux outils financiers en faveur du secteur de la biodiversité. Cela passera par la mobilisation de partenaires tels que Bertha Center, centre de recherche de l'Université de Cape Town, spécialisé dans la finance innovante et le développement de schémas d'*impact investment* en Afrique du Sud et dans la région. Le groupe AFD contribuera aux projets visant le renforcement des connaissances portant d'une part sur les besoins en instruments financiers des femmes tels que les facilités de prêts et l'épargne, et d'autre part sur le financement des projets pro-nature, d'innovation sociale et d'entrepreneuriat en Afrique australe.

## 2.2. LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET PROMOUVOIR LA COHÉSION SOCIALE

L'Afrique australe est la région la plus inégalitaire d'Afrique et abrite plusieurs pays parmi les plus inégalitaires au monde, dont l'Afrique du Sud et la Namibie où les conséquences des politiques d'apartheid sont encore visibles. Les liens sociaux peuvent y être fortement dégradés et marqués par la violence, notamment envers les femmes et les enfants. La féminisation de la pauvreté dans le renforcement des inégalités, « *Black gender poverty gap* », sera prise en compte dans chaque projet y afférent. L'engagement 100 % Lien social du groupe AFD prend ainsi une dimension particulière avec une forte volonté d'accompagner les populations défavorisées pour un développement plus juste.

Pays le plus pauvre de la région, le Malawi, rattaché depuis octobre 2020 à l'Ambassade de France à Pretoria, méritera d'être davantage pris en compte dans le programme d'activité du groupe AFD.

### 2.2.1 Lutter contre les inégalités

Le groupe AFD continuera à appuyer les acteurs à l'échelon local pour un développement territorial plus équilibré afin de mieux intégrer les populations défavorisées et de réduire les inégalités en favorisant l'accès au logement, aux infrastructures et à l'emploi. Cela pourra se traduire par un appui dans la régénération des centres villes ou

dans l'élaboration d'indicateurs clés de mesure du progrès des municipalités pour intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les projets de développement.

Le groupe AFD poursuivra son action en Afrique du Sud en faveur de l'accès à des logements abordables ou encore de l'appui aux politiques « *Black Economic Empowerment* ». Plus particulièrement, le groupe AFD continuera de fournir un appui aux initiatives innovantes en matière de logement social locatif dans le centre-ville de Johannesburg.

### 2.2.2 Soutenir l'agriculture familiale et l'approche en faveur des agriculteurs émergents

Le secteur de l'agriculture occupe la moitié de la population active en Afrique australe et jusqu'aux deux tiers dans certains pays. Il est particulièrement vulnérable aux épisodes de sécheresse et plusieurs pays de la région ont régulièrement besoin d'une aide de la FAO. Le groupe AFD interviendra en particulier dans trois pays de la région : l'Angola, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, avec l'ambition d'appuyer la structuration de filières agroalimentaires durables qui favorise la création d'emplois décents dans les territoires ruraux, en particulier pour les femmes et les jeunes, de lutter contre les inégalités et la malnutrition, de renforcer la résilience au changement climatique et de développer des

systèmes agricoles et alimentaires durables, en s'appuyant sur l'expertise française qui est reconnue et en soutenant en priorité les projets sur l'agroécologie, tout en prenant en compte les interactions entre le genre, la biodiversité et les savoir-faire agricoles locaux au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Pour cela, la formation et le conseil agricoles sont des éléments essentiels, que l'AFD soutiendra.

En Angola, il s'agira d'accompagner la diversification de l'économie et de soutenir les petits producteurs, coopératives et PME du secteur agro-industriel, en vue de développer leur activité commerciale et de faciliter leur accès au marché (accès au financement, aux services publics d'infrastructures et aux services de soutien et d'assistance technique). En Afrique du Sud, le groupe AFD pourra accompagner les politiques d'appui aux agriculteurs émergents issus des populations défavorisées et travaillera avec la *Land and Development Bank of South Africa* (Landbank) et des banques privées. Au Zimbabwe, il s'agira de réduire les fractures sociales et d'accompagner les exploitations familiales vers une activité agricole semi-commerciale, durable et résiliente au changement climatique. Le groupe AFD pourra également encourager les systèmes bancaires locaux à mieux financer le secteur agricole, notamment les jeunes et les femmes, avec la mise en place d'une assistance technique spécifique. Le groupe AFD essaiera de développer des actions en faveur de la résilience de l'agriculture familiale au changement climatique au-delà des trois pays mentionnés.

### 2.2.3 Renforcer le lien social

Le groupe AFD se positionne comme pionnier parmi les bailleurs bilatéraux sur le sport et la culture au service du développement. Au-delà des retombées économiques, ces deux secteurs sont animés par des valeurs de solidarité, de cohésion et d'égalité des chances qui contribuent à renforcer le lien social. Dans la limite des ressources disponibles en subvention, le groupe AFD souhaite développer des interventions dans ces deux domaines pour mobiliser la jeunesse, favoriser l'inclusion, l'égalité de genre et l'ouverture au monde.

S'agissant du sport, le groupe AFD poursuivra le financement d'initiatives en Afrique du Sud comme cela a été fait avec des ONG telles que *Waves for Change* et *Sport for Social Change Network* et poursuivra son partenariat avec la *NBA* pour sensibiliser les jeunes à des enjeux de développement via le basket. Les projets de développement urbain s'efforceront d'intégrer cette problématique dans le cadre du dialogue de politique publique et des investissements. Les possibilités d'intervenir en Angola seront également explorées.

Concernant la culture, un projet de digitalisation et valorisation des archives du musée de Robben Island au Cap est en cours de mise en oeuvre.

## 2.3. SOUTENIR L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET RÉPONDRE AUX ENJEUX TRANSFRONTALIERS

Le groupe AFD cherchera à faciliter l'intégration régionale pour un développement économique partagé ainsi qu'une meilleure gestion des ressources naturelles et un partage des connaissances entre pays de la région. La création de la direction régionale d'Afrique australe permettra au Groupe d'avoir une meilleure compréhension des enjeux régionaux et transfrontaliers et de renforcer ses partenariats avec les institutions régionales qui poursuivent ces objectifs.

“

*Le groupe AFD privilégiera le développement d'un partenariat avec la SADC, celle-ci étant dotée d'un savoir-faire régional cohérent avec ses propres priorités*

### 2.3.1 Soutenir l'intégration régionale en renforçant des partenariats ciblés

Les dix pays de la région sont membres de la *Southern African Development Community* (SADC), communauté économique régionale dont l'objectif est de renforcer la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi les États membres. Le groupe AFD privilégiera le développement d'un partenariat avec la SADC, celle-ci étant dotée d'un savoir-faire régional cohérent avec ses propres priorités. Le groupe AFD explorera les possibilités de coopération dans le domaine de l'énergie, avec deux entités sous-jacentes de la SADC : *Southern Africa Power Pool* (SAPP) et *SADC Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency* (SACREEE)<sup>4</sup>.

Par ailleurs, le groupe AFD accompagnera le déploiement à l'international d'institutions publiques à vocation régionale telles que la *Development Bank of Southern Africa* (DBSA) avec laquelle il partage de nombreuses priorités mais aussi l'*Industrial Development Corporation of South Africa* (IDC). Le club IDFC est bien représenté en Afrique du Sud : DBSA, *Japan International Cooperation Agency* (JICA), *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW Development Bank), AFD. L'animation de débats et d'actions de financement autour de DBSA sera recherchée.

Le groupe AFD sera par ailleurs attentif à l'évolution de l'AUDA-NEPAD suite à son changement de mandat, pour déterminer les axes de coopération les plus pertinents à l'échelle du continent. Il en sera de même pour l'*African Renaissance and International Cooperation Fund* (ARF), pour lequel le groupe AFD cherchera à élaborer des pistes de cofinancement en Afrique pour la réalisation de projets s'inscrivant dans leurs objectifs stratégiques communs.

Enfin, le Groupe assurera une veille sur les autres organisations régionales existantes, dont le COMESA et la SACU.

### 2.3.2 Développer les corridors notamment en matière de biodiversité, transport, gestion durable de l'eau et tourisme

L'intégration régionale est facilitée par la mise en place de corridors qui concernent en premier lieu les secteurs de la biodiversité, de l'énergie, du tourisme, des transports, des technologies de l'information et de la communication ainsi que la gestion transfrontalière de l'eau. Le groupe AFD veillera à prendre en compte les intérêts des femmes et hommes entrepreneurs dans le développement des corridors et des secteurs d'activité ainsi que les besoins spécifiques des femmes et des hommes qui participent au commerce transfrontalier informel.

<sup>4</sup> Le SAPP vise à optimiser le système de production énergétique et le commerce d'électricité via l'interconnexion de neuf États membres de la SADC. Le mandat de la SACREEE consiste à augmenter l'accès aux services énergétiques modernes et améliorer la sécurité de l'énergie dans la région à travers la promotion d'un marché basé sur l'adoption de technologies issues des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

# 3.

**UNE AMBITION : ŒUVRER POUR  
DES PARTENARIATS ÉQUILIBRÉS  
ENTRE ACTEURS FRANÇAIS  
ET D'AFRIQUE AUSTRALE**

Les secteurs d'intervention du groupe AFD en Afrique australe coïncident avec une forte expertise des acteurs français, qu'il s'agisse d'entreprises, de bureaux d'études ou de collectivités locales.

Le groupe AFD sera attentif à mobiliser l'expertise française chaque fois que cela sera pertinent et à favoriser les partenariats entre acteurs français et d'Afrique australe. Dans l'optique de contribuer à l'atténuation de la perception contrastée de la présence de la France en Afrique, en particulier par les autorités sud-africaines, le groupe AFD cherchera à développer des échanges d'expertise entre l'Afrique australe et les territoires français situés dans l'océan Indien : initiative en cours dans le tourisme et la biodiversité avec le Parc National de la Réunion et SANParks en Afrique du Sud.

Le groupe AFD cherchera à mieux valoriser la valeur ajoutée de l'offre française dans les secteurs du développement durable et conduira un dialogue avec ses partenaires sur leurs stratégies.

Il sera proactif au sein de l'équipe France et participera aux rencontres de la Chambre de commerce et d'industrie française en Afrique du Sud et du réseau des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Il participera également aux réunions économiques organisées par les ambassades de la région et travaillera en étroite coopération avec le Service économique régional de l'ambassade (SER), le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade (SCAC) et Business France. Il s'efforcera d'informer au mieux les acteurs français des opportunités d'intervention en Afrique australe, dans le respect des règles de concurrence.

L'Afrique du Sud est le premier partenaire commercial de la France en Afrique. Près de 400 entreprises françaises y sont implantées, représentant 60 000 emplois<sup>5</sup>. Le groupe AFD cherchera à y appuyer les initiatives les plus emblématiques des entreprises françaises notamment en matière environnementale, sociale et de formation professionnelle. Les approches régionales seront privilégiées.

<sup>5</sup> Trente entreprises du CAC 40 y sont présentes.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through it.

**4.**

**AXES TRANSVERSAUX**

## 4.1. SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé génère 70 % du PIB régional et est le principal pourvoyeur d'emplois et de recettes fiscales des États dont les PME-TPE constituent l'essentiel du tissu économique. Afin de maintenir un climat des affaires prospère, le groupe AFD souhaite porter les priorités suivantes : maintenir un niveau d'investissements soutenu en infrastructures et en énergie durable, promouvoir un cadre institutionnel incitatif et favoriser le développement d'une population qualifiée, instruite, en bonne santé et bénéficiant de salaires décents.

Dans le cadre des initiatives « *Choose Africa* » et « *Choose Africa Résilience* » à travers sa filiale Proparco, le groupe AFD va apporter plus de solutions de financement en faveur des PME-TPE africaines et des entreprises françaises implantées à l'étranger. Il interviendra en soutien aux institutions financières avec des produits dédiés au climat de type SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance) ou en financement direct dans le bilan des contreparties. Le groupe AFD, acteur de l'investissement

inclusif, solidaire et responsable, accompagnera le secteur privé régional dans l'atteinte de ses objectifs de développement durable en adoptant une approche volontariste sur les secteurs les plus pertinents. Dans celui de l'agriculture, l'approche du Groupe sera attentive au respect des principes internationaux pour un investissement responsable élaborés par le CSA (Comité mondial de la sécurité alimentaire).

Le groupe AFD continuera d'œuvrer pour le renforcement des marchés financiers en particulier avec le développement de la finance climat grâce à son partenariat avec la DBSA. Cette coopération visera à renforcer les capacités des banques locales en matière de financement de projets « verts » ou à impact social notamment en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes, et à créer un effet de levier pour verdir le secteur privé et soutenir l'emploi. Le groupe AFD accompagnera aussi les institutions financières dans la mise en place de leur stratégie climat et dans la gestion des risques de transition.

## 4.2. INNOVATION

L'Afrique australe est une terre d'innovation. L'innovation aura donc toute sa place dans les différentes initiatives du groupe AFD d'autant qu'elle constitue un facteur puissant d'accélération d'atteinte des ODD. En Afrique du Sud, le groupe AFD continuera à soutenir le numérique au service des villes (*smart cities*) et du climat (*greentechs*). Il cherchera à accompagner les entreprises françaises désireuses

d'innover à la fois sur le plan technologique et en matière de gouvernance et de pratiques professionnelles notamment en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le groupe AFD restera attentif aux actions de la plateforme « *Digital Africa* » qui accompagne les start-ups et les incubateurs locaux afin de renforcer l'écosystème innovant de l'Afrique australe.

# 5.

## PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

## 5.1. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'activité moyenne du groupe AFD sur les quatre années de la période 2016-2019 a été de l'ordre de 320 millions d'euros par an. Les perspectives d'activité pour les années suivantes s'établissent à environ 500 millions d'euros par an. La réalisation de cette estimation dépendra évidemment de la qualité des projets identifiés et des contreparties qui les portent.

La direction régionale cherchera à diversifier son activité au plan géographique, notamment vers l'Angola, la Namibie, le Botswana et la Zambie.

## 5.2. DIALOGUE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le Groupe s'efforcera de renforcer le dialogue de politique publique coordonné par les ambassades de France en développant ses activités de recherche avec les acteurs locaux en lien avec ses objectifs stratégiques en matière de lutte contre les inégalités et de changement climatique.

L'*African Centre of Excellence for Inequality Research* (ACEIR), basé au Cap, fournit des outils au gouvernement sud-africain pour éclairer les politiques publiques en faveur d'une réduction des inégalités. Il a vocation à collaborer avec les autres pays de la région. Le groupe AFD soutient le centre depuis sa création et poursuivra cet appui afin de valoriser les initiatives mises en œuvre pour lutter contre les inégalités.

Le groupe AFD continuera de soutenir les initiatives en faveur d'une transition juste et inclusive dans la région. À titre d'exemple, l'étude réalisée par la *Climate Policy Initiative*, sur financement de l'AFD et de la Banque mondiale, aura permis de sensibiliser les autorités et les différents acteurs sur la question des risques financiers que fait peser la sortie du charbon sur l'économie sud-africaine. Elle aura permis de nourrir le dialogue entre acteurs sur ces questions, et de relancer le débat sur la nécessité de la transition juste en Afrique du Sud. Cette étude offre à nos partenaires (en particulier la DBSA, IDC, Eskom) l'opportunité de poursuivre l'analyse sur des échelles et problématiques plus spécifiques.

## 5.3. MODALITÉS D'INTERVENTION

Les perspectives pour les prochaines années reposent sur le développement de l'activité en prêts souverains en Angola, Afrique du Sud et Namibie. Elles se fonderont sur un dialogue institutionnel et de politique publique, notamment dans des secteurs clés où l'offre française est reconnue. Même si l'approche projet restera dominante, la mise en place de prêts de politique publique (PrPP) sera recherchée.

Dans les pays fortement endettés (Mozambique, Zambie, Zimbabwe), l'AFD pourra, au cas par cas, continuer à travailler avec les entreprises et banques publiques les plus solides avec des outils non souverains.

Le groupe AFD mobilisera l'effort financier de l'État de manière parcimonieuse en suivant les principes suivants :

- Faible volume de subventions via des outils destinés à la préparation de projets et à l'assistance technique, notamment lorsqu'ils permettent la mobilisation et la valorisation de l'expertise française (facilité d'amorçage, de préparation et de suivi (FAPS), fonds d'expertise technique et d'échange

d'expérience (FEXTE), facilités climat...). Des délégations et cofinancements d'autres bailleurs et notamment de l'Union européenne seront recherchés chaque fois que cela sera possible ;

- Financement de projets régionaux ou multi-pays dans les secteurs à fort impact environnemental ou social (préservation de la biodiversité, réduction des inégalités...). Des délégations et cofinancements d'autres bailleurs seront également recherchés dans ce domaine ;

- Recours à la bonification pour appuyer les efforts en matière sociale et environnementale.

Le dialogue avec les autres bailleurs de fonds présents dans la région sera poursuivi avec l'objectif de bien coordonner nos actions et de cofinancer les projets les plus emblématiques.

*It always seems impossible until it is done*  
*Nelson Mandela*

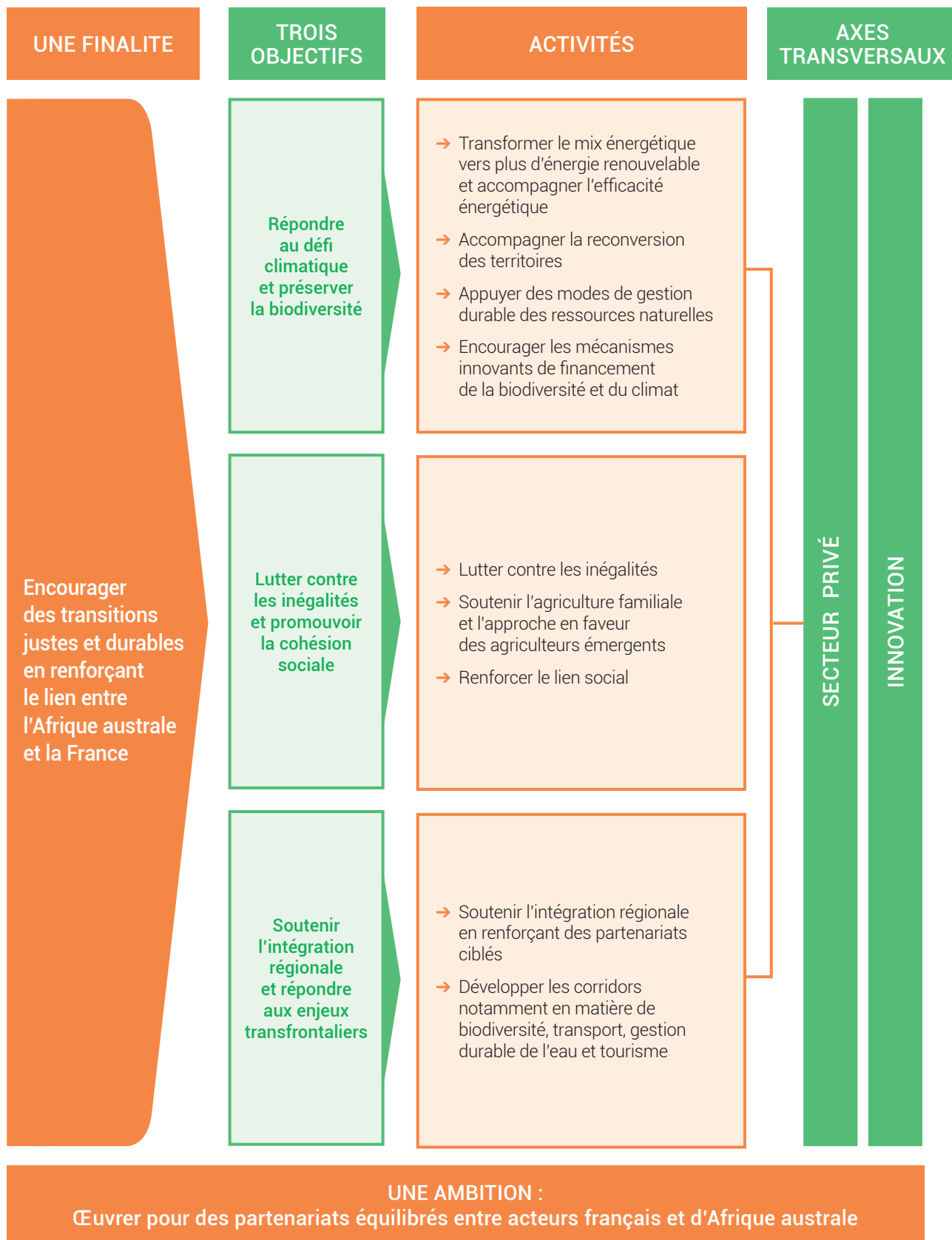
Johannesburg, novembre 2020

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through or very close to it.

# 6.

**ANNEXES**

# ANNEXE 1. CADRE D'INTERVENTION DU GROUPE AFD EN AFRIQUE AUSTRALE

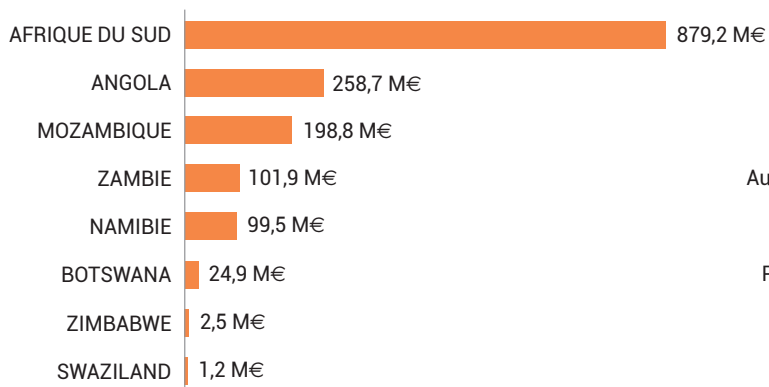


# ANNEXE 2. BILAN DES ACTIVITÉS DU GROUPE SUR LA PÉRIODE 2015-2019

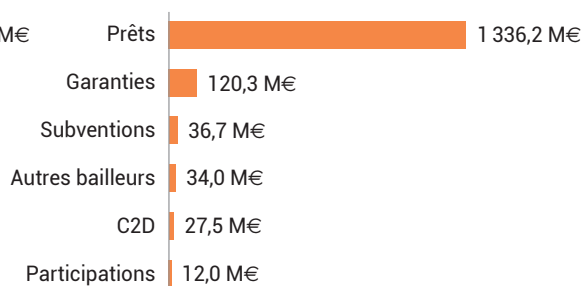
## Bilan de l'activité du groupe AFD en Afrique australe 2015-2019

Total autorisations	1 567 M€
Dont PROPARCO	311 M€
Total autorisations à co-bénéfices climat	621 M€
Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)	214 M€
Total du coût-État mobilisé	42 M€
<hr/>	
Total versements	892 M€
Dont PROPARCO	253 M€

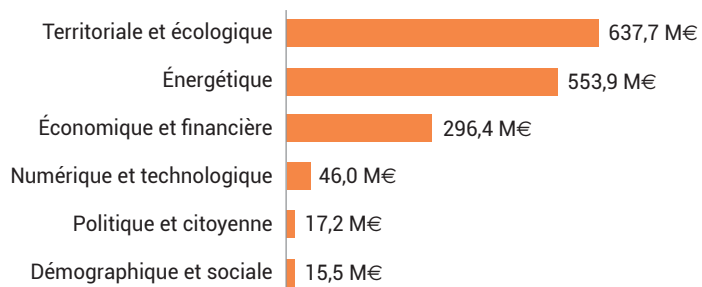
### Autorisations du Groupe par pays 2015 à 2019



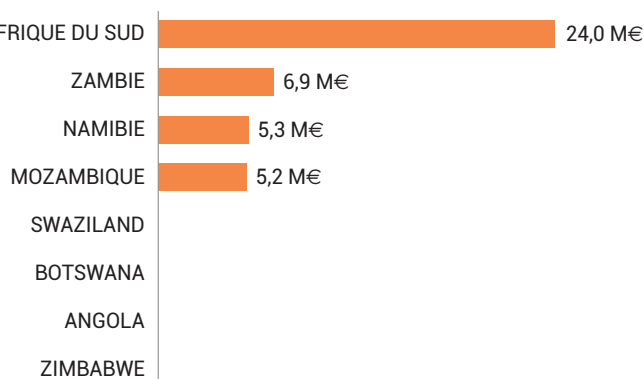
### Autorisations du Groupe par instrument 2015 à 2019



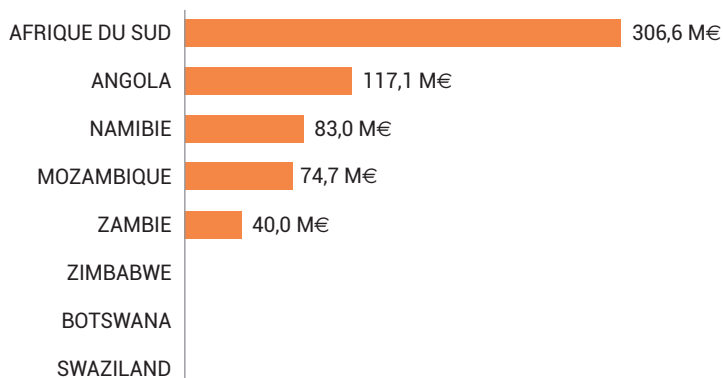
### Autorisations du Groupe par « Transition » 2015 à 2019



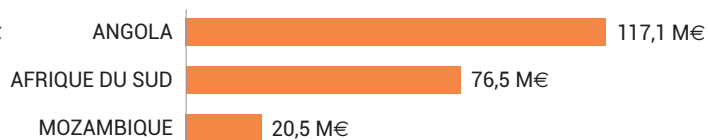
### Coût-État mobilisé 2015 à 2019



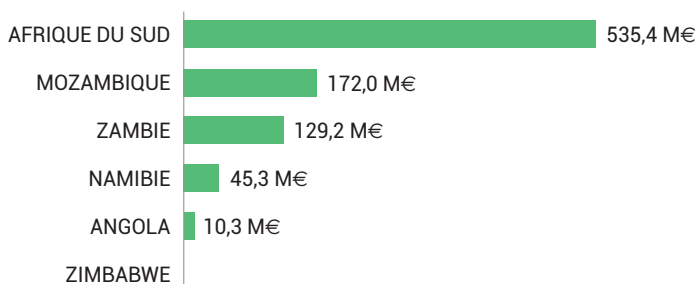
### Autorisations à co-bénéfices climat 2015 à 2019



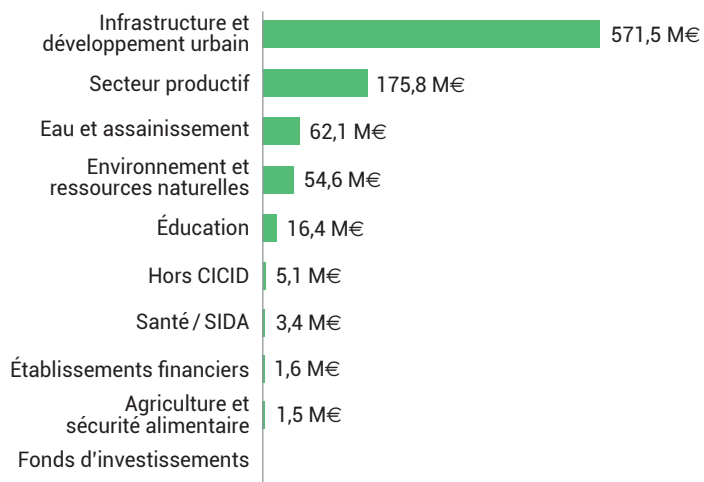
### Autorisations à co-bénéfices genre 2018 à 2019



### Versements du Groupe par pays 2015 à 2019



### Versements du Groupe par secteur 2015 à 2019



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

Entre 2015 et 2019, le Groupe a octroyé près de 1,6 milliard d'euros de financements, dont 310 millions d'euros en appui au secteur privé via Proparco. Près de 40 % de ces financements présentaient des co-bénéfices climat. Les autorisations de l'AFD se sont concentrées principalement sur l'Afrique du Sud (58 % des engagements), l'Angola (21 %), le Mozambique (8 %) et la Zambie (7 %), Proparco étant pour sa part concentré sur l'Afrique du Sud (48 %),

le Mozambique (31 %) et la Namibie (12 %). En termes sectoriels, les interventions du groupe AFD se sont concentrées très largement sur les infrastructures et le développement urbain (55 %), sur le développement des secteurs productifs (22 %) et l'eau et assainissement (11 %). Enfin, l'activité s'est fortement appuyée sur les prêts non souverains (47 % des engagements), les prêts souverains (40 %) et les garanties (8,5 %).

## ANNEXE 3. FOCUS AFRIQUE DU SUD






Le poids économique de l'Afrique du Sud en Afrique australe (60 % du PIB de la région), sa place au sein des BRICS et son appartenance au G20 rendent ce pays incontournable au niveau régional et même au-delà. C'est dans ce pays que le groupe AFD a développé, depuis 1994, la majeure partie de son activité. L'Afrique du Sud est également un acteur pivot d'enjeux régionaux tels que la transition énergétique, l'approche transfrontalière de la valorisation de la biodiversité et les migrations. Elle est enfin un acteur central dans les discussions internationales sur le changement climatique.






Dans ce pays où le dialogue souverain est en cours de construction, il s'agira pour le groupe AFD de continuer à apporter son appui aux municipalités (grandes et secondaires), aux grandes entreprises publiques en y incluant un mandat de renforcement de leur gouvernance (en particulier ESKOM) et aux grandes banques publiques (DBSA, IDC et LANDBANK) afin de contribuer à la croissance économique et à la création d'emploi. L'outil de prêt de politique publique (PrPP) pourra être utilisé avec les contreparties dont la gouvernance est adaptée et en soutien à des politiques publiques volontaristes en termes d'impact social et/ou environnemental.

Les financements non souverains pourront être complétés par des subventions afin de rendre nos offres de financement attractives et comprenant une composante d'assistance technique et de renforcement de capacité, en mobilisant et valorisant l'expertise française là où cela est possible. Le groupe AFD cherchera à rendre ses financements visibles tout en se montrant innovant par rapport à un marché financier local, particulièrement développé et sophistiqué. Ses actions porteront aussi sur la transition énergétique, la reconversion des bassins d'emploi et la fermeture des mines de charbon (approche territoriale). Il conviendra que le groupe AFD puisse participer aux efforts de l'Afrique du Sud à ce niveau (État, municipalités) en étant capable de proposer une offre financière adaptée.

L'histoire douloureuse et encore relativement récente de l'apartheid en Afrique du Sud justifie que le groupe AFD se saisisse de sujets spécifiques comme le logement social, les inégalités et les « *emerging black farmers* ». La symbolique de nos interventions dans ces domaines sera forte et emblématique du souhait de la France de voir les choses évoluer positivement à ces niveaux et que soient gommés progressivement les stigmates les plus douloureux de l'apartheid.

# ANNEXE 4. LES INSTITUTIONS RÉGIONALES

Institutions gouvernementales		Création	Siège	Mandats
	SADC	1992	Gaborone, Botswana	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commerce international dans la région de la SADC</li> <li>Développement économique en Afrique australe</li> </ul>
	AUDA NEPAD	2001	Midrand, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éradication de la pauvreté</li> <li>Croissance et développement durable</li> <li>Intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale</li> <li>Autonomisation des femmes</li> </ul>
	COMESA	1994	Lusaka, Zambie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des économies d'États souverains</li> <li>Libéralisation et facilitation du commerce</li> </ul>
	SACU	1910	Windhoek, Namibie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les mouvements transfrontaliers parmi les territoires des États membres</li> </ul>
	IORA	1997	Ébène, Ile Maurice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation du commerce et de l'investissement</li> <li>Accord commercial préférentiel (PTA)</li> <li>Sûreté et la sécurité maritime</li> <li>Gestion de la pêche</li> <li>Gestion des risques de catastrophes</li> <li>Coopération universitaire, scientifique et technologique</li> <li>Tourisme et les échanges culturels</li> <li>Émancipation des femmes</li> </ul>

Institutions financières		Création	Siège	Mandats
	DBSA	1983	Johannesburg, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement d'infrastructures sociales</li> <li>Croissance économique via des investissements en infrastructures</li> <li>Intégration régionale</li> <li>Utilisation durable des ressources</li> </ul>
	IDC	1940	Johannesburg, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croissance économique équilibrée et durable</li> <li>Prospérité économique</li> <li>Promotion de l'entrepreneuriat</li> </ul>
	LANDBANK	1912	Johannesburg, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation agricole</li> <li>Soutien aux agriculteurs émergents</li> </ul>
	BAD	1964	Johannesburg, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration régionale</li> <li>Gouvernance</li> <li>Infrastructures</li> <li>Renforcement de capacités (humaines et institutionnelles)</li> <li>Développement du secteur privé</li> </ul>
	NDB	2014	Johannesburg, Afrique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation des économies émergentes</li> <li>Innovation</li> <li>Création d'emplois</li> </ul>

# LISTE DES SIGLES

**ACEIR** : African Centre of Excellence for Inequality Research

**AFD** : Agence française de développement

**ARF** : African Renaissance and International Cooperation Fund

**AUDA-NEPAD** : Agence de planification et de coordination de l'Agence de développement de l'Union africaine

**BRICS** : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (Brazil, Russia, India, China, South Africa)

**CCEF** : Réseau des Conseillers du commerce extérieur de la France

**CICID** : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

**COMESA** : Marché commun de l'Afrique orientale et australe

**CSA** : Comité mondial de la sécurité alimentaire

**DBSA** : Development Bank of South Africa

**DR** : Direction régionale (AFD)

**EF** : Expertise France

**FAO** : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

**FAPS** : Facilité d'amorçage, de préparation et de suivi

**FEXTE** : Fonds d'expertise technique et d'échange d'expérience

**FFEM** : Fonds français pour l'environnement mondial

**IDC** : Industrial Development Corporation of South Africa

**IDFC** : International Development Finance Club

**JICA** : Japan International Cooperation Agency

**KfW** : Kreditanstalt für Wiederaufbau

**NBA** : National Basketball Association

**ODD** : Objectif de développement durable

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**PME** : Petites et moyennes entreprises

**POS** : Plan d'orientation stratégique (groupe AFD)

**PROPARGO** : Société de Promotion et participation pour la Coopération économique

**PrPP** : Prêt de Politique Publique

**SACREEE** : SADC Centre for Renewable Energy and Energy Efficiency

**SACU** : Union douanière d'Afrique australe

**SADC** : Southern African Development Community

**SANBI** : The South African National Biodiversity Institute

**SAPP** : Southern Africa Power Pool

**SCAC** : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France

**SER** : Service économique de l'ambassade de France

**SUNREF** : Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance

**TNC** : The Nature Conservancy

**TPE** : Très petites entreprises

**UE** : Union européenne



## Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

## AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

